

AOUT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2015



VIRSAC

Les Echos de Notre Village

Bulletin n° 32



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Pour info
- Les associations vous parlent
- Evènements

HORAIRES DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:
8h30-12h et 15h-17h
Ouverture le 1er samedi du mois
Fermée le mercredi

Fermeture Mairie :

- 26 et 27 octobre (après midi)
- 28 et 29 décembre (journée)
- 31 décembre (après midi)

Tel: 05.57.43.11.03

Fax: 05.57.43.46.22

mairie.virsac@wanadoo.fr

www.mairievirsac.fr

113, route de la mairie
33240 VIRSAC

LES NUMEROS UTILES

- POMPIERS: 18 / 112
- GENDARMERIE: 17
- SAMU: 15
- CENTRE ANTI-POISON:
05.56.96.40.80
- SOS MEDECIN: 05.56.44.74.74
- GARDERIE: 05.57.43.95.92
- ECOLE: 05.57.43.94.32
- RESTO DU COEUR St André
de Cubzac: 05.57.43.97.11
- SECOURS CATHOLIQUE St André
de Cubzac: 05.57.43.30.16
- SECOURS POPULAIRE St André
de Cubzac: 05.57.43.97.83
- COMMUNAUTE DES COMMUNES:
du Cubzaguais: 05.57.43.96.37
- SMICAL St GERVAIS: 05.57.43.65.50

Directeur de la publication:
Christiane BOURSEAU, Maire de Virsac
Rédaction: Les membres de la
Commission Communication du Conseil
Municipal de Virsac.

le
Carnet

Le mot du Maire

La fusion des communes, la mutualisation des services sont devenues les maîtres-mots des discussions politiques des élus.

En France, 50% des communes regroupent moins de 500 habitants et 75 % moins de 1000. Au regard de ces chiffres, notre commune n'apparaît pas être une si petite commune jusque là. Cependant le Conseil municipal n'exclut aucune hypothèse et réfléchit à toute disposition qui serait bénéfique à notre vie communale, à ses finances tout en préservant l'intérêt de chacun.

La fusion n'apparaît pas comme une solution avantageuse pour le budget d'un foyer Virsacais. Avec l'unification obligatoire des taux de taxes communales entre les communes dans le cadre d'une fusion, vu le faible taux demandé jusque là à Virsac, le montant de l'impôt serait triplé d'ici la fin de la période de lissage (12 ans).

La mutualisation semblerait être une étape intermédiaire. Cela nous permettrait de jauger de la pertinence d'atteindre une dimension communale plus conséquente :

- afin de maintenir ou développer des services publics, certainement !
- pour faire des économies d'échelle, je n'y crois pas ! Avec une dépense par habitant extrêmement contenue pour notre commune, il semble impossible de réaliser des économies supplémentaires.

La mutualisation peut également s'envisager à un autre niveau.

La commune est le 1er échelon de proximité, ne perdons pas de vue ce confort.

Dans l'attente d'une nouvelle organisation territoriale choisie ou imposée, la municipalité s'active pour réaliser rapidement des projets structurants afin d'équiper confortablement notre commune.

Avec tout notre dévouement.

Christiane BOURSEAU.

MARIAGES - Stéphanie FEKETE et Jean Michel GRANDCLERC, le 11 juillet 2015

NAISSANCES:

- Eliott BATISSE, né le 20 juillet 2015
- Nolan et Hayden METOYER nés le 21 mai 2015
- Lorenzo, William PEJAC, né le 18 mai 2015
- Julian BOURSEAU, né le 08 juillet 2015
- Mathis, Tiago BOTHELO, né le 26 avril 2015
- Lana, Marianne, Maryse RODRIQUES PINTO CAZENAVE,
née le 01 avril 2015

DECES:

- Cyril BIGOT, né le 31/01/84, décédé le 13/04/15
- Daniel PINEL, né le 17/10/50, décédé le 08/07/15

Fin de la procédure de reprises de sépultures

L'équipe communale, consciente qu'une action de gestion de l'ancien cimetière était indispensable et en respect du code général des collectivités territoriales (articles L 2223-4, L2223-17 et 18 ; R2223-12 et suivants) a mandaté en 2011, la société Finalys Environnement pour l'assister dans la démarche de reprise des tombes abandonnées et dans la mise en place d'une gestion funéraire des cimetières.

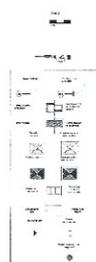


Il est rappelé qu'une concession est un droit d'usage et non une propriété. C'est le droit pour une famille de disposer d'un emplacement pour une durée variable.

- **Bien que le cimetière soit communal, il incombe aux concessionnaires ou à ses ayants droits d'effectuer l'entretien de leurs sépultures.**
- **Les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).**
- **Des concessions sont visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles il n'y a pas de contact avec les familles.**



Cimetière de VIRSAC (33 240)
Cimetière 1



La durée de la procédure de récupération est de 3 à 4 ans à partir du moment où les concessions ont été, par arrêté, constatées en état d'abandon.

Un premier travail a donc été de procéder à un relevé de toutes les concessions et dresser un plan de l'ancien cimetière en numérotant chaque concession. Les tombes qui ont paru «abandonnées» ont été signalées par des affichettes en précisant de se signaler en mairie.

Au terme de 4 années et après un second constat, un nouvel arrêté a été pris, après décision du conseil municipal, pour constater la fin de la procédure et prononcer la reprise par la commune des concessions en état d'abandon.

Les terrains ainsi repris pourront faire l'objet de nouveaux contrats de concession mais ceci seulement après que les éventuels restes des personnes inhumées aient été récupérés et ré-inhumés dans un ossuaire spécial affecté à perpétuité à cet usage dans le cimetière.

Par cette action, nous voulons maintenir un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et à la valeur matrimoniale de ce site pour notre commune. Il est de notre devoir à tous de l'entretenir et de le préserver.

VOIRIE

PARKING SALLE POLYVALENTE

Le traçage du parking de la salle polyvalente a été refait cet été. Un sens de circulation a également été identifié au sol afin de faciliter le déplacement et la sécurité de chacun. N'oublions pas que ce parking est très utilisé pour le stationnement des scolaires alors restons vigilants !



INFO TRAVAUX

6ème Tranche du réseau de collecte des eaux usées à Virsac :

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA) va réaliser l'installation du réseau d'assainissement collectif rue de Magnan. Les travaux doivent commencer au mois d'Octobre. Le chantier est prévu sur une durée de 6 à 7 mois. La circulation routière va s'en trouver perturbée voire déviée pour le transport scolaire.

Ce chantier attendu par beaucoup, est un préalable indispensable à une réfection complète de cette voie. Une étude de faisabilité concernant son réaménagement est en cours.



Convention d'Aménagement du Bourg (CAB):

La 2ème action de la CAB va débuter début décembre.
 Le parking face à la mairie va être réaménagé avec une trentaine de place de parking.
 Un parvis paysager va être réalisé devant la mairie et le monument aux morts.
 Entre celui-ci et la façade des nouvelles classes, se situera une cour pour les enfants des classes maternelles.
 Pour relier le parc communal avec ces nouveaux aménagements, une voie douce côté Sud le long des nouvelles classes sera créée sur laquelle les deux sorties d'école (maternelle et primaire) sont prévues.
 Enfin, la traversée par la RD 115 va être sécurisée avec l'installation de deux plateaux surélevés.
 Les travaux vont débuter début décembre pour une durée de 4 mois. Les plans de ces travaux vont prochainement être affichés en mairie.



avant



après



avant



après

COMMEMORATION



Vous êtes conviés à la cérémonie du
mercredi 11 novembre
 qui se déroulera
 au MONUMENT AUX MORTS à 10h30.

Le " verre du souvenir" clôturera cette manifestation.

Merci de votre présence.



ARBRE DE NOËL

Chers petits amis,
 Cette année, le Père Noël vous réserve comme surprise

un grand spectacle



vendredi
11
 décembre

avec la troupe des



Réservez votre soirée !



VOTRE MAIRIE SE MOBILISE POUR VOTRE SANTE VOTRE POUVOIR D'ACHAT



La Complémentaire Santé
MUTUALISEE
Accessible à Tous !



Ma Commune Ma Santé

La commune de Virsac a signé un contrat de partenariat avec l'association ACTIOM qui propose aux habitants une complémentaire santé mutualisée.

Les détails de cette opération sont consultables en Mairie ainsi que les dossiers d'inscription;

L'augmentation du pouvoir d'achat et l'amélioration de la vie des habitants est une priorité pour l'équipe municipale. La mutuelle via le dispositif « ma commune, ma santé » en partenariat avec l'association ACTIOM y répond, présente dans 400 communes à ce jour en France, dont 14 en Haute Gironde.

Élaborée pour améliorer l'accès aux soins et générer du gain en pouvoir d'achat, ce dispositif a pour but :

- de favoriser le retour aux soins pour certains
- d'alléger le coût des cotisations pour beaucoup d'autres

Le principe retenu : La mutualisation pour tous. Trois mutuelles complémentaires sont proposées :

PAVILLON PREVOYANCE, MIEL MUTUELLE et SMATIS par l'association ACTIOM.

Le choix de l'une ou l'autre est laissée à l'administré qui librement choisit la formule qui lui correspond le mieux pour un tarif de groupe représentant une économie allant de 20 à 40% par rapport à une mutuelle classique individuelle.

Le principe de mutualisation existe déjà. Tous les salariés des entreprises bénéficieront au 1er janvier 2016 d'une complémentaire négociée par leur employeur à tarifs uniques non liés à l'âge.

L'objectif de « ma commune ma santé » est de permettre au reste de la population non salariée, retraités, jeunes sans emploi, chômeurs, auto-entrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales de bénéficier, eux aussi, d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif, sans augmentation importante d'une année à l'autre.

En mairie de Virsac, vous pouvez prendre connaissance du dispositif et retirer un dossier.

Mr LEROY Hubert, référent local de l'association ACTIOM, pourra apporter une réponse personnalisée à toutes vos questions et vous aider à comparer les garanties au: **06.80.62.14.00**

CONTACT internet : macommunesante.org

Les associations vous parlent

Isabelle AURICES, Présidente de l'APE



LA
FLAMME
VIRSACAISE
Twirling Club

TWIRLING CLUB Pdt: Mr Jean-Paul LACHAUD : 05.57.68.00.31

Bougez avec Santé Energie



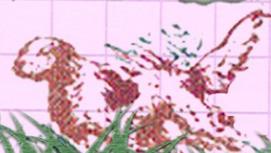
- le mardi de 09 h 15 à 10 h 15 au Gymnase de Virsac
- le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 à la MTL de Peujard
- le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 30 à la MTL de Peujard

Contact : Maryse LE BARS : 06.76.71.97.94, Danièle CHOUZENOUX : 06.71.35.01.96
Sandrine CARRUEZCO : 06.62.21.38.49

La Pie Virsacaise
ACCA de VIRSAC

CHASSE

Pdt: Mr LELIEVRE : 05.57.43.36.01





Les activités d'ART et PARTAGE ont repris en Septembre !! Nous sommes heureux de vous accueillir dans une ambiance conviviale et de partage pour tous.

Suite au forum, nos sections d'éveil sportif, de multisports, de danse latino baby, enfant et ado, GRS, step, zumba adulte et gym tonic ont rencontré un vif succès. Il reste encore quelques places : si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter. L'association propose également le théâtre adulte qui réservera une surprise pour Noël... L'atelier photo numérique toujours présent est motivé pour une nouvelle année. Les nouveaux ateliers animés par Frédéric pour les enfants de 3 à 8 ans ont commencé le mardi 8 septembre et pour les adultes le mardi soir, gym tonic et stretching.

NOUVEAUX HORAIRES

La première randonnée des Godillots saison 2015/2016 aura lieu mi-octobre. Pour cloturer la saison précédente, l'asso avait organisé un week-end Pyrénées le 19 et 20 septembre. Nous nous sommes retrouvés dans un chalet à Iraty, avec au programme; promenade dans les environs, Gorges de Kakouetta et visite de Saint-Jean-Pied-de-Port. Repas préparés en commun au chalet et veillées animées... Nous nous sommes quittés le dimanche en nous promettant de renouveler l'expérience l'année prochaine. Le diaporama de la rando est disponible sur la page facebook de l'association.



CLUB PHOTO : Pascal au 05.57.43.14.89 - lesmusos@yahoo.fr
MULTI SPORT/ZUMBA/STEP/DANSE LATINO/GYM TONIC/THEATRE ADULTE: Carine au 06.64.44.07.70
RANDO FAMILIALE : Pascal au 06.31.37.51.47 - nauleau.pascal@cegetel.net
GRS: Karine au 06.81.97.29.26
<https://www.facebook.com/Art-et-partage-virsac-394291110733595/timeline/>

Le premier concours de Belote organisé par le Club Loisirs de GENERATION VIRSAC, s'est déroulé le 17 septembre, le succès de cette première manifestation nous encourage pour l'organisation d'autres rendez-vous au cours de l'année.

Rappelons que le Club Loisirs se réunit désormais tous les jeudis à partir de 14h. à la Salle des Associations (rendez-vous sur le parking des écoles pour ceux qui ne connaissent pas).

On peut y jouer à la belote ou à d'autres jeux de société, ou simplement passer ensemble un moment convivial, en élaborant des projets de sorties ou de repas.

Nous espérons que cette section Loisirs de l'association Génération Virsac intéressera tous ceux qui peuvent se libérer ce jour-là et ont envie de rencontrer d'autres Virsacais.

CONTACTS: Jean Yves au 06.09.70.61.49
Francis au 06.30.92.11.61



Pour cette journée de fête, de nombreux exposants seront présents pour vos achats de Noël, lors de cette journée de fête. Un lancer de lanternes est également prévu pour les enfants et leurs parents.



VENEZ NOMBREUX!
le Samedi 12 Décembre

4ème FORUM DES ASSOCIATIONS de VIRSAC

Le 4ème forum des associations de Virsac a eu lieu le vendredi 4 septembre. Un public nombreux était au rendez-vous, un large choix d'activités était proposé dès l'âge de 3 ans.



Chacun a pu rencontrer les responsables des associations pour s'informer ou pour s'inscrire à la chasse, à la gym volontaire, au Cochonnet Virsacais pour la pétanque, à Générations Virsac ou à Arts et Partage et ses différentes sections, GRS, Zumba, photo numérique, théâtre adulte, éveil sportif pour les 3 -8 ans et Randonnée Familiale.

Pour ceux qui n'ont pas pu se rendre au forum, vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour obtenir toutes les informations sur les diverses associations.

CEREMONIE

L'arbre aux bébés

Vendredi 25 septembre, une petite cérémonie a été organisée par la municipalité pour fêter les bébés nés entre 2013 à 2015. A cette occasion, après une petite marche, un magnifique liquidambar a été planté dans le bois communal en l'honneur des bambins. Les papas et mamans ont pu accrocher aux branches un ruban au prénom de leur enfant avec, à la clé, un petit présent fait main. Tout ceci fait, un verre de l'amitié a été partagé entre tous. Le diaporama de la cérémonie est disponible sur le site de Virsac.

